

## **INTERVENTION DE SUZY CHEVET: DISCUSSION SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE...**

**Le Président:** Je te remercie au nom du Congrès. La camarade Suzy Chevet, qui s'était faite inscrire après, parlera en trois minutes, ensuite Bergeron apportera une précision sur la question des ASSEDIC.

**Suzy Chevet:** Camarades, le *Syndicat Travail-Main-d'Œuvre* que je représente a lu avec effarement ce premier paragraphe de la page 5. Nous voulons demander des explications au Rapporteur, ce paragraphe est ainsi libellé: «*Le Congrès Confédéral se prononce pour la détermination d'une politique de la main-d'œuvre qui devra être appliquée dans les organismes de l'assurance chômage (UNEDIC et ASSEDIC) etc...*».

Nous ne savons pas ce que cela veut dire, nous essayons de comprendre, mais ce que nous savons c'est que ces services spéciaux de main-d'œuvre existent déjà. Leurs syndicats sont là, représentés en grand nombre et vous les connaissez tous. Ces services de main-d'œuvre sont pour le travailleur la garantie de la neutralité, de la gratuité. Camarades, ces services spécialisés, certes, ne sont pas parfaits, mais tout est perfectible, vous le savez. Il nous manque surtout des crédits et un plus grand nombre de personnel pour améliorer les conditions de placement des travailleurs. Nous n'admettons pas que, quelque organisme que ce soit se substitue à ces bureaux de main-d'œuvre. D'ailleurs, dans un rapport des questions sociales, on vous parlera plus longuement d'eux et de leurs fonctions.

Aussi, si nous n'obtenons pas la suppression de ce paragraphe, nous voterons contre la motion de la Sécurité Sociale et avec peine, je vous garantis, car elle contient des choses excellentes.

Nous suggérons également, dans un autre ordre d'idées, d'ajouter à la deuxième page, au premier paragraphe: «*Suggère que le remboursement des frais médicaux s'effectue dans un délai plus rapide*».

Et dans un autre paragraphe concernant le problème des vieux: «*Demande que soit accéléré le versement des pensions vieillesse*».

Nous serions satisfaits si ces deux phrases pouvaient figurer dans le rapport, mais nous sommes absolument intransigeants sur le paragraphe premier de la page 5, qui ne doit pas figurer (tout au moins en partie), dans ce rapport.

**Le Président:** Bergeron va donner les précisions sur la partie concernant l'UNEDIC.

-----